

Orléans, le 13 Juillet 2023

Madame, Monsieur, Chers gymnastes et parents,

L'exercice comptable 2022 - 2023 de la SM Orléans Gym se soldera par un important déficit, qui fait suite à un déficit également important constaté pour l'exercice précédent ; la raison de cette succession de déficits tient à un effet ciseau entre des recettes qui stagnent ou régressent et nos dépenses qui s'emballent, notamment sous l'effet de l'inflation, malgré tous nos efforts pour faire des économies.

La situation financière et son évolution prévisible sont suffisamment graves pour que le club ait dû se résoudre à licencier un salarié à plein temps, et à réduire proportionnellement sa capacité d'accueil et d'activité.

Nos ressources dépendent beaucoup des collectivités territoriales qui nous soutiennent fidèlement, mais dont nous constatons qu'elles sont elles-mêmes financièrement sous contraintes, à tel point que nos subventions sont gelées ou diminuent.

Le prix payé par nos adhérents ou leurs parents comprend non seulement une contribution aux charges du club, dont fait notablement partie le coût salarial de nos entraîneurs et moniteurs, mais aussi le prix de la licence FFGym (25 euros) et à ses structures déconcentrées régionale (19.94 euros) et départementale (5 euros), la cotisation d'assurance (8.96 euros).

De tout cela il résulte que le club s'est trouvé dans l'obligation d'ajuster substantiellement le niveau des cotisations, afin de maintenir un équilibre financier et un enseignement qualitatif de la gymnastique, tel que la SM Orléans Gym l'assure depuis plus de 70 ans.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Olivier PINAULT

Cotisations activités groupes compétitifs

GAM - GAF - GR	1 personne			2 personne (même foyer)			3 et 4 personne (même foyer)		
	Part club	Licence/assurance	Total	Part club	Licence/assurance	Total	Part club	Licence/assurance	Total
Poussin(e)s 1	201,1	58,9	260	171,1	58,9	230	141,1	58,9	200
Poussin(e)s 2	271,1	58,9	330	241,1	58,9	300	211,1	58,9	270
Poussin(e)s 3 - Benjamin(e)s - Fédérales - Performance	291,1	58,9	350	261,1	58,9	320	231,1	58,9	290

Conditions de règlement

Règlement	Carte Bleue - possibilité de régler en 3 fois Chèque - possibilité de régler en 3 fois (fournir les 3 chèques à l'inscription)
Règlement possible	Pass Loisirs CAF valable jusqu'au 31/10/2023 uniquement au nom de l'intéressé Bons ANCV Sport Pass Sport 2023 (Merci de nous fournir votre code individuel le plus rapidement possible).

Participations aux compétitions (obligatoires)

Tarifs 2023-2024

Compétitions départementales - régionales	Pas de participation (rendez-vous sur place)	
Compétitions Regroupement sans hébergement	Participation au transport	45 euros/compétition
Compétitions Regroupement ou Championnat de France (1 nuit) zone 1	Participation au transport - hébergement - repas	100 euros/compétition
Compétitions Regroupement ou Championnat de France (1 nuit) zone 2 ou 3	Participation au transport - hébergement - repas	120 euros/compétition
Compétitions Regroupement ou Championnat de France (2 nuits) zone 1	Participation au transport - hébergement - repas	120 euros/compétition
Compétitions Regroupement ou Championnat de France (2 nuits) zone 2	Participation au transport - hébergement - repas	140 euros/compétition
Compétitions Regroupement ou Championnat de France (2 nuits) zone 3	Participation au transport - hébergement - repas	150 euros/compétition

Zone 1 : entre la région centre et 600 Kilomètres AR

Zone 2 : entre 600 et 800 Kilomètres AR

Zone 3 : plus de 800 Kilomètres AR

Achat équipements (obligatoire pour les compétitions)

Tarifs 2024

Short - Sokol - Léotard Gymnastique Artistique Masculine	variable en fonction du modèle
Justaucorps Gymnastique Artistique Féminine	variable en fonction du modèle
Jupettes - engins GR	variable en fonction du modèle
Survêtement club	variable en fonction de la taille